



Vice caché sur vente automobile

Par **Romainlebon**, le **01/05/2010** à **16:43**

Bonjour,

il y a maintenant 6 mois j'ai acheté une voiture d'occasion à un particulier.

Au fur et à mesure de changement de certaines pièces, je me suis rendu compte que beaucoup de pièces venaient je pense d'une casse (essieu arrière, amortisseur avant) car il y avait des références marquées dessus comme dans une casse...

De plus ces pièces ne sont pas les pièces spécifiques aux véhicules...Je voulais savoir quelles sont les démarches possibles pour que je puisse me retourner contre ce vendeur et ce que je peux obtenir...

Je vous remercie par avance pour votre attention.